



BARÈME DES HONORAIRES

FORFAIT PARKING ET GARAGE	:	3.000 €	TTC
Jusqu'à 50 000 €	:	5.000 €	TTC
De 50 001 € à 60 000 €	:	9 %	TTC
De 60 001 € à 90 000 €	:	8 %	TTC
De 90 001 € à 120 000 €	:	7.5 %	TTC
De 120 001 € à 150 000 €	:	7 %	TTC
De 150 001 € à 185 000 €	:	6.5 %	TTC
De 185 001 € à 230 000 €	:	6 %	TTC
De 230 001 € à 275 000 €	:	5.5 %	TTC
De 275 001 € à 350 000 €	:	5 %	TTC
De 350 001 € à 425 000 €	:	4.5 %	TTC
De 425 001 € à 490 000 €	:	4.2 %	TTC
De 490 001 € à ... €	:	4 %	TTC

Honoraires de Transaction, % sur le prix de vente net vendeur, à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les conditions du mandat de vente. Les honoraires ainsi obtenus sont arrondis à la centaine supérieure. TVA 20 %.

En cas d'intercabinet le tarif du titulaire du Mandat de vente s'applique.

ESTIMATION GRATUITE SUR RDV

TARIF APPLICABLE AU 3 JUIN 2017

